

Avis aux auteurs

A. Directives générales

Contenu

Sont acceptés en principe des articles touchant à tous les domaines scientifiques et pratiques de la médecine sociale et préventive, sous forme d'articles originaux, de communications scientifiques brèves, de revues, d'exposés et de rapports de praticiens. Tous les renseignements relatifs à des numéros à thème en préparation peuvent être obtenus auprès de la Rédaction.

Acceptation

La Rédaction est libre d'accepter ou de refuser un manuscrit; en cas de doute elle prend l'avis d'un membre compétent de la Commission de rédaction. Elle tient en particulier compte des critères suivants: qualité scientifique, concordance avec le programme de rédaction de la revue, pertinence, référence aux résultats et expériences nationaux et internationaux les plus importants. La préférence est donnée à des articles rédigés de manière précise et concise.

Longueur

Des manuscrits comprenant plus de 20 pages de texte, y compris tableaux, bibliographie et annexes (dactylographiés, 30 lignes par page), ou plus de 7 reproductions, ne sont admis qu'exceptionnellement. Dans ce cas, les frais supplémentaires peuvent être mis à la charge de l'auteur. Des textes relatifs à des enquêtes plus importantes sont de préférence publiés sous la forme de plusieurs articles plus courts; la Rédaction se réserve d'apprécier chacun d'eux.

Langue

Le manuscrit peut être rédigé en langue allemande, française, italienne ou anglaise. L'auteur est responsable d'un texte grammaticalement correct. Des résumés en allemand, français et anglais au moins sont à joindre au manuscrit (voir plus bas).

Responsabilité

Les auteurs sont responsables du contenu des manuscrits et de la correction adéquate des épreuves.

Reproduction

En règle générale, sont seuls admis les articles qui n'ont pas encore été publiés ailleurs sous le même titre ou la même forme, à l'exception de tra-

voux étrangers particulièrement intéressants qui ne sont pas accessibles à la majorité des lecteurs de la revue «Médecine sociale et préventive».

Copyright

Tous les droits d'édition relatifs aux manuscrits acceptés deviennent la propriété de la Société suisse de médecine sociale et préventive.

Tirages à part

En lieu et place d'honoraires, l'auteur a droit à 100 tirages à part gratuits (pour des résumés d'exposés: 30 tirages) de son article. Lors de l'envoi des épreuves il peut commander des exemplaires supplémentaires à ses frais.

B. Présentation formelle

Structure

La disposition suivante est prévue pour les textes des articles originaux et communications scientifiques:

1. Introduction (problématique générale).
2. Problématique spécifique, hypothèses.
3. Méthodologie (organisation des enquêtes, description de la population examinée, méthodes de mesure, etc.).
4. Résultats et traitement statistique.
5. Discussion (interprétation des résultats, comparaison avec des enquêtes semblables, conclusions).

Il est recommandé d'utiliser des sous-titres également dans tous les autres articles.

Titre

Le titre de l'article doit être aussi court que possible, mais suffisamment spécifique pour mettre en évidence les termes du problème traité dans l'article en question.

Informations supplémentaires

Le titre est suivi des noms des auteurs, avec indication des initiales des prénoms (si l'auteur est une femme marquer le prénom en toutes lettres), mais sans indication de titres éventuels. En dessous des noms des auteurs est marqué le nom de l'institution dont le travail est issu.

Les sources éventuelles d'assistance matérielle et des renvois à des exposés et conférences sur lesquelles

l'article se base sont indiqués sous forme de notes en bas de page renvoyant au titre.

Le titre exact et l'adresse complète de l'auteur principal sont indiqués à la fin du travail immédiatement après la bibliographie.

Résumé de l'article en langues allemande, française et anglaise

Des résumés en langues allemande, française et anglaise, et pour des articles en italien en langue italienne, doivent être joints à chaque manuscrit, pour permettre au lecteur de se servir de l'article sans avoir à lire l'original. Ils doivent donc fournir une brève description de la méthodologie ainsi que l'indication des données numériques les plus importantes. Le résumé dans la langue du manuscrit ne devrait pas dépasser vingt lignes; ceux des autres langues peuvent comprendre jusqu'à 40 lignes, y compris la traduction du titre. Ce texte plus long doit être envoyé également dans la langue originale de l'article afin de permettre de vérifier la traduction, bien qu'il ne soit pas publié dans cette langue. Les résumés suivent le texte de l'article et précèdent la bibliographie.

«Chapeau»

Chaque article est introduit par un «chapeau» de 1 à 2 phrases rédigées par la Rédaction dans le but d'attirer l'attention du lecteur sur l'article. Les auteurs sont invités à faire des propositions à ce sujet lors de l'envoi du manuscrit.

Annexes

Il existe la possibilité d'ajouter en annexe des informations importantes mais de peu d'intérêt pour le lecteur moyen. Ce mode de faire se prête particulièrement bien à la présentation de détails méthodologiques ou de tableaux analytiques indispensables.

Bibliographie

La bibliographie figure à la fin de l'article. Tous les travaux personnels de l'auteur et les autres ouvrages et publications cités dans le texte (mais aucun travail non cité) sont classés dans l'ordre alphabétique selon les noms des auteurs et ensuite numérotés. Pour chaque travail, les indications suivantes sont nécessaires:

- a) citation d'un article de revue
- noms et initiales de tous les auteurs (à souligner)
- titre du travail cité

- nom de la revue (en abrégé)
 - volume (à souligner)
 - indication du numéro de la page marquant le début de l'article
 - année de publication (entre parenthèses).
- Exemple: *McDonald A. M. and McArthur P.: Foetal vaccinia. Arch. Dis. Childh. 28, 311 (1953).*

b) citation d'un chapitre de livre

- noms et initiales du (ou des) auteur(s) du chapitre (à souligner)
 - titre du chapitre
 - Dans: (nom de l'éditeur, titre du livre, éditions; lieu, année de publication, numéro des pages du chapitre).
- Exemple: *Scheuch E. K.: Das Interview in der Sozialforschung. Dans: Koenig R. (Edit.) Handbuch der Empirischen Sozialforschung. Enke, Stuttgart 1962, pp 136-196.*

c) citation d'un livre

- nom et initiales du (ou des) auteur(s) (à souligner)

- titre du livre
 - éditions, lieu, année de publication
- Exemple: *Mac Maion B. and Pugh T. F.: Epidemiology. Principles and Methods. Little, Brown and Company, Boston 1970.*

Publications citées dans le texte

Chaque fois que le texte, les tableaux ou les figures se réfèrent à une publication, le numéro correspondant à celui du travail cité dans la bibliographie est à indiquer entre parenthèses. Cette indication est suffisante; elle peut toutefois être complétée par le nom de l'auteur cité. *Exemples:*

- Un tel effet a été décrit récemment [5].
- Un tel effet a été décrit récemment (*Miller et al. [5]*).
- Un tel effet a été décrit, par exemple, par *Miller et al. [5]*.

Illustrations

Ne peuvent être utilisés que des dessins au trait de bonne grandeur,

effectués à l'encre de Chine, des diagrammes et des photographies qui soient faciles à reproduire. *Ils doivent figurer sur des feuilles séparées.* Les frais supplémentaires occasionnés par la nécessité de refaire les dessins ou diagrammes sont à la charge de l'auteur. Des photocopies ou xérocopies, etc., sont inutilisables.

Les *légendes* de tous les dessins et photos figureront *sur une page séparée.* Les légendes et les dessins et photos doivent être *numérotés consécutivement.* Le numéro du dessin ou photo, accompagné des noms des auteurs, doit figurer au verso des dessins.

Tableaux

Les tableaux figureront *sur des pages séparées.* Ils doivent être *numérotés consécutivement et munis de légendes.* Plusieurs petits tableaux sont plus faciles d'accès au lecteur que quelques grands tableaux. Il faut éviter la présentation des mêmes résultats dans les tableaux et dans les figures.